

---

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 mars 2022*

## *SAULNIÈRES (35)*

---

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de M. **LE GUEHENNEC Laurent**, Maire.

Date convocation : 14.03.2022

Étaient présents : MM. ANTIN Séverine, BABIN-TOUBA Ludovic, BITAUD Fabienne, CONAND Cathel, DENIEL Franck, ESNAULT Jean-Luc, GOUVERNEUR Gilles, JOURDAN Anne-Sophie, LEBEAU Christine, LEFEBVRE Angélique, PHELIPPE Joseph, VALOIS Dominique, CIEKAWY Ombeline

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. BARRE Bruno

Mme CIEKAWY Ombeline a été élue secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

#### Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 09.03.2022

20220030 | Attribution des lots pour le marché public du Grenier à Sel, partie bâtiment

20220031 | Attribution des lots pour le marché public du Grenier à Sel, partie abords

20220032 | Marché du maîtrise d'œuvre du Grenier à Sel : Avenant 1

20220033 | Vote des tarifs de location des salles

20220034 | Vote des tarifs du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir

20220035 | Révision des tarifs d'assainissement

20220036 | Tarifs cantine garderie rentrée 2022-2023

20220037 | Nouveaux numéros à la Rue du Vieux Bourg

Informations diverses

## Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 09.03.2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la réunion du 09.03.2022

### 20220030 | Attribution des lots pour le marché public du Grenier à Sel, partie bâtiment

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une première consultation avait été lancée le 29 octobre 2021, laquelle s'est avérée infructueuse.

Une deuxième consultation a été lancée le 08 décembre 2021 avec réception des candidatures au plus tard le 21 janvier 2022. L'ouverture des plis a eu lieu le 24 janvier 2022. Les lots 5, 9, 12 et 15 ont été classés sans suite.

Puis une troisième consultation a été lancée le 28 janvier 2022 pour les lots 5, 9, 12 et 15, avec réception des candidatures au plus tard le 11 février 2022.

L'ouverture des plis a été effectuée le 14 février 2022. L'analyse des offres pour tous les lots du marché par la commission appel d'offre a également eu lieu le 14 février 2022.

La consultation comprend 15 lots et la commission d'appel d'offre propose, après présentation de l'analyse des offres par M. BABIN-TOUBA, le choix d'entreprises suivant au Conseil Municipal :

N°	Désignation	Prix HT
Lot n°01 <b>BS2D</b>	Démolition	3 131, 00 €
Lot n°02	Terrassement – VRD	
Lot n°03 <b>MARSE CONSTRUCTION</b>	Gros œuvre	95 387,57 €
Lot n°04 <b>JANVIER</b>	Ravalement	51 759, 80 €
Lot n°05 <b>CONSTRUCTION MARTIN</b>	Charpente bois	155 549, 83 €
Lot n°06 <b>DUVAL</b>	Etanchéité	52 240, 15 €
Lot n°07 <b>MIROITERIE 35</b>	Menuiseries extérieures- Serrurerie	49 802, 39 €
Lot n°08 <b>ATELIER DU PLESSIS</b>	Menuiseries intérieures-Agencements	32 932, 19 €
Lot n°09 <b>LEGAL</b>	Cloisons sèches – Isolation	43 126, 87 €
Lot n°10 <b>BARBOT</b>	Revêtements de sols – Faïences	6 789, 81 €
Lot n°11 <b>MARGUE</b>	Peinture – Revêtements muraux	10 038, 51 €
Lot n°12 <b>HAMON MOLARD</b>	Plomberie – Chauffage – Ventilation	57 861, 08 €
Lot n°13 <b>GERGAUD INDUSTRIE</b>	Electricité cfo/cfa	78 787, 66 €
Lot n°14 <b>SERENET</b>	Nettoyage	1 890, 95 €
Lot n°15 <b>ALGAFLEX</b>	Mur mobile	17 717 €
<b>TOTAL</b>		<b>657 014, 81 € HT</b>

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité, **décide :**

- **de valider les décisions de la commission d'appel d'offres**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et tous les documents s'y rapportant.**

## 20220031 | Attribution des lots pour le marché public du Grenier à Sel, partie abords

Mme ANTIN Séverine rejoint la séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée le 1<sup>er</sup> décembre 2021 avec réception des offres au plus tard le 21 janvier 2022.

L'objet de la consultation est la viabilisation et l'aménagement des abords de l'espace intergénérationnel "LE GRENIER A SEL", rue Saint Martin, à savoir des travaux de terrassements, de voiries, de réseaux Télécom/Fibre / Éclairage public / Marché, d'essais d'étanchéité/Inspections caméra et d'espaces verts... L'ouverture des plis a été effectuée le 27 janvier 2022. L'analyse des offres pour tous les lots du marché par la commission appel d'offre a eu lieu le 14 février 2022.

La consultation comprend 4 lots et la commission d'appel d'offre propose, après présentation de l'analyse des offres par M. BABIN-TOUBA, le choix d'entreprises suivant au Conseil Municipal :

N°	Désignation	Prix HT
Lot n°01 : <b>EIFFAGE</b>	Terrassement – Voirie – Réseaux D'assainissement EU et EP	245 874 €
Lot n°02 : <b>EIFFAGE avec option</b>	Réseaux Télécom-Fibre / Eclairage Public / Marché	37 568 €
Lot n°03 <b>ALZEO</b>	Essais d'étanchéité – Inspections caméra	1 622,22 €
Lot n°04 <b>IDVERDE</b>	Espaces Verts	16 858, 37 €
<b>TOTAL</b>		<b>301 922, 59 € HT</b> <b>362 307, 10 € TTC</b>

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité, **décide :**

- **de valider les décisions de la commission d'appel d'offres**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et tous les documents s'y rapportant.**

## 20220032 | Marché du maîtrise d'œuvre du Grenier à Sel : Avenant 1

Monsieur le Maire expose ce point. Le projet définitif du Grenier à Sel de 980 000 € HT, lequel a fait l'objet des précédentes attributions de lots, est bien plus ambitieux que les premières projections de 500 000 € HT.

Le montant du projet a ainsi augmenté, mais aussi le tarif de la maîtrise d'œuvre qui nécessite une charge de travail plus importante.

Un avenant de PARTITION ARCHITECTURE fait passer le montant du marché de 57 200 € HT à 112 591, 40 € HT, soit une augmentation de 96, 08 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre du Grenier à Sel.**

## 20220033 | Vote des tarifs de location des salles

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide de laisser inchangés les tarifs ci-dessous, applicables aux locations dont la réservation a été effectuée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

Salle polyvalente		<b>Eté</b>	<b>Hiver</b>
Vin d'honneur – réunions assos		50.00 €	50.00 €
<b>Commune</b>			
[9h - 9h ou 16h - 16h]	Journée	300.00 €	350.00 €
[vendredi 16h - lundi 9h]	Week-end	450.00 €	500.00 €
<b>Hors commune</b>			
[9h - 9h ou 16h - 16h]	Journée	400.00 €	450.00 €
[vendredi 16h - lundi 9h]	Week-end	650.00 €	700.00 €
Salle de sports			
Location par jour d'occupation		250.00 €	250.00 €

#### 20220034 | Vote des tarifs du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, **laisse inchangés les tarifs ci-dessous applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

##### Concessions

<i>Durée</i>	<i>Terrain</i>	<i>Columbarium</i>
15 ans	75 €	480 €
30 ans	105 €	770 €
50 ans	155 €	1 200 €
Dispersion des cendres		100 €

#### 20220035 | Révision des tarifs d'assainissement

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité, **vote les tarifs ci-dessous :**

- **Redevance annuelle applicable au 01 janvier 2023 ;**

NB PERS	
1	84 €
2	153 €
3	209 €
4	242 €
5	263 €

- **EURL RIBAUT « Les Pointellières » applicable au 01 janvier 2023 ;**

	<b>H.T</b>
m3 consommé	1.34 €
Forfait annuel	214 €

- **Raccordement construction nouvelles ;**

**1 000 €**

#### 20220036 | Tarifs cantine garderie rentrée 2022-2023

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, **de maintenir les tarifs [cantine : 3.20 € le repas - garderie : 0.60 € la 1/2h, 3.00 € le ¼ heure après 18h45.] pour la rentrée scolaire 2022-2023.**

## **20220037 | Nouveaux numéros à la Rue du Vieux Bourg**

La factrice a informé le secrétaire de mairie qu'elle avait du mal à acheminer le courrier au niveau des nouvelles et des futures constructions rue du vieux bourg. En effet, il n'y a pas de numéro de rue définitif. Il conviendrait de normaliser la situation en attribuant des numéros aux propriétés, puis de transmettre les informations aux services du cadastre national.

Monsieur le Maire présente le plan de la rue, ainsi que les propositions de numéros suivantes :

- 1 rue du vieux bourg pour la parcelle AA 119
- 1b rue du vieux bourg pour la parcelle AA 293
- 1c rue du vieux bourg pour la parcelle AA 247
- 1d rue du vieux bourg pour la parcelle AA 283
- 3 rue du vieux bourg pour la parcelle AA 282
- 3b rue du vieux bourg pour la parcelle AA 238

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide d'adopter ces numéros pour la rue du vieux bourg.**

## **2022038 | Construction des logements sociaux : autorisation générale pour la sollicitation de subventions**

Pour rappel, le Conseil Municipal a délibéré le 27 mai 2021 pour acheter des logements sociaux en VEFA auprès de l'opérateur Maison de l'Avenir. Le montant est le suivant :

**TOTAL H.T. : 936 600.00 €**

- terrain 180 000 €
- frais divers afférents au terrain 21 600 €
- construction 735 000 €

Monsieur le Maire demande l'autorisation générale du Conseil Municipal pour demander toute subvention dans le cadre de ce projet. En prévision de ces demandes de subventions, notamment dans le cadre de la DSIL, le contrat de VEFA n'a pas encore été signé avec l'entreprise Maison de l'Avenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, **d'autoriser le maire à solliciter toute subvention pour ce projet et à produire tout plan de financement qui serait nécessaire.**

## **Informations diverses**

### **Nouvelle composition des commissions communautaires de la BpLC**

Pour faire suite à la réunion de Conseil communautaire du mardi 02 mars 2022 concernant la question relative au choix de répartition des nouvelles Commissions, il est proposé aux conseillers municipaux sur leur volonté de se réinscrire ou de changer de commission, en gardant comme principe les 2 éléments suivants :

- Chaque Conseiller communautaire doit au minimum s'inscrire dans une Commission communautaire, et au maximum dans 2
- Chaque Commune ne peut pas avoir plus de 2 représentants (qu'ils soient municipaux ou communautaires) par Commission

Il est demandé d'ici le 26 avril (date d'un Conseil communautaire), de nous faire remonter ces inscriptions.

Les commissions sont les suivantes : **Développement économique, Solidarités emploi, Jeunesse Sport, Finances R.H, Culture, Tourisme, Numérique Communication, Petite Enfance – enfance, PLUi Habitat, Mobilités, Environnement.**

Les nouvelles inscriptions sont les suivantes : **Développement économique** (M. ESNAULT Jean-Luc), **Solidarités emploi** (Mme LEFEBVRE Angélique), **Jeunesse Sport** (Mme CIEKAWY Ombeline, Mme ANTIN Séverine), **Finances R.H** (M.BABIN Ludovic, Mme. JOURDAN Anne-Sophie), **Culture** (M. CONAN Cathel), **Tourisme, Numérique Communication** (M. VALOIS Dominique), **Petite Enfance – enfance, PLUi Habitat** (M DENIEL Franck), **Mobilités, Environnement** (M. ESNAULT Jean-Luc).

### Elections

Les élus organisent les permanences pour les élections présidentielles.

### Développement des équipements sports

Mme CIEKAWY Ombeline présente au Conseil Municipal le projet de PumpTrack/Skate park qu'elle est en train d'élaborer, ainsi que de la labellisation J.O.